

Reflets

Revue ontarioise d'intervention sociale et communautaire



Vieillir à l'aube de l'an 2000

Marie-Luce Garceau, Françoise Arbuckle and Noël Simard

Volume 2, Number 2, Fall 1996

Vieillir à l'aube de l'an 2000

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/026127ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/026127ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Reflets : Revue ontarioise d'intervention sociale et communautaire

ISSN

1203-4576 (print)

1712-8498 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Garceau, M.-L., Arbuckle, F. & Simard, N. (1996). Vieillir à l'aube de l'an 2000. *Reflets*, 2(2), 9–14. <https://doi.org/10.7202/026127ar>

Tous droits réservés © Reflets : Revue ontarioise d'intervention sociale et communautaire, 1996

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

Érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

Vieillir à l'aube de l'an 2000

Marie-Luce Garceau, Françoise Arbuckle et Noël Simard

*Ô rage! ô désespoir! ô vieillesse ennemie!
N'ai-je donc tant vécu que pour cette infamie?*

À l'aube de l'an 2000, peut-on se réclamer de ces vers de Corneille, le tragédien du XVII^e siècle? La vieillesse est-elle si impardonnable dans notre société?

En Ontario en 1991, 11,7 % de la population était âgée de 65 ans et plus (CCNTA, 1993). De nombreuses études indiquent que le nombre de personnes âgées continuera d'augmenter, pour atteindre 13,8 % en 2001 et 14,4 % en 2006 (ministère du Trésor et de l'Économie, 1986). Ce phénomène s'explique de diverses façons : augmentation de la longévité de la population, baisse de la natalité, vieillissement des «baby boomers» et vieillissement des personnes immigrantes.

Le vieillissement de la population canadienne et ontarioise suscite de nombreuses interrogations qui concernent directement les pouvoirs publics et le secteur privé, les fournisseurs de services, les administrateurs et les législateurs, mais surtout les personnes âgées elles-mêmes et leur famille.

Situation économique

Dans un contexte économique difficile, comment est-il possible d'améliorer la situation financière et maintenir le pouvoir d'achat des personnes âgées? Les compressions budgétaires des

gouvernements et les mesures visant à diminuer le coût des services ne risquent-elles pas de causer l'appauvrissement des personnes âgées?

Soins de santé et services sociaux

À l'heure actuelle, l'accroissement de la population âgée contribue sensiblement à l'augmentation des coûts des programmes se rapportant à la santé et au bien-être, et cette situation se prolongera fort probablement dans les prochaines années. En même temps, on assiste à la mise en question, par les gouvernements canadien, provincial et municipaux, du partage des coûts reliés aux services sociaux et communautaires. On fait également face à une détérioration réelle de la situation financière de ces paliers de gouvernement. En fait, on dit que c'est le paiement de la dette publique qui contribue largement à la pression exercée en vue de réduire le financement des programmes sociaux. Dans une optique de justice distributive, comment assurer aux personnes âgées les services et biens indispensables à un niveau de vie convenable? Quelle approche faut-il privilégier pour assurer la répartition équitable des ressources de la société lorsque la quantité de biens ou de services est limitée? Allons-nous continuer de nous référer aux idéaux de justice, de liberté et d'égalité?

Place des personnes âgées dans la société

Quelles que soient les formes de vieillissement (organique, psychologique, social), les gens âgés sont avant tout des personnes aux valeurs riches, ce qui leur confère leur dignité propre.

Comment assurer aux personnes âgées la possibilité de se sentir partie prenante dans la société? Quel type de vieillesse allons-nous leur proposer, ou quel type de vieillesse pourront-elles

choisir? Vieillesse préparée, réfléchie, organisée ou vieillesse subie? Projet de vie ou antichambre de la mort? Étape de l'existence considérée comme l'une des moins enviables, ou qui mérite d'être aussi bien remplie que les autres? Notre société, préoccupée par le rendement et la rentabilité, ne risque-t-elle pas d'imposer à la personne vieillissante un mode de vie qui, du fait de la pénurie des ressources et de la perte relationnelle, instaure une existence qui se vide peu à peu de sens?

Responsabilités

Le vieillissement de la population a des conséquences financières. Qui va prendre en charge le coût élevé des soins de santé et des services sociaux? Les gouvernements peuvent-ils continuer de maintenir les programmes de santé sans affecter d'autres services comme l'éducation? La famille ou les proches ont-ils un rôle à jouer dans la prise en charge des personnes âgées? Ces dernières doivent-elles se prendre en main et faire leur part? Faut-il se tourner vers le bénévolat et créer des groupes d'entraide pour assurer le soutien des personnes âgées moins autonomes? Pour prévenir le vieillissement précoce et social, n'est-il pas urgent de mettre sur pied des mouvements, organismes ou associations qui favorisent la reconnaissance sociale que sont en droit d'attendre les personnes âgées? N'est-il pas urgent de créer des programmes de prévention (par exemple de certaines maladies liées à des modes de vie), ou encore de préparation à la vieillesse et la retraite? Pour le bien-être de tous, saurons-nous utiliser le capital d'expérience des personnes âgées?

Tous et toutes, nous avons la responsabilité de rendre la société plus accueillante pour les personnes âgées. Il revient à chacune et à chacun de favoriser l'action créatrice et sociale des personnes âgées, et de maintenir chez elles le goût de vivre et l'espoir.

Une personne n'est vieille que quand les regrets ont pris chez elle la place des rêves (John Barrymore).

Présentation des dossiers et des pratiques

Reflets a voulu aborder la question du vieillissement à l'aube de l'an 2000, et en particulier donner la parole aux femmes et aux hommes de l'Ontario français qui font de la recherche ou de l'intervention sociale et communautaire auprès des personnes âgées.

Dans l'*Entrevue* que nous présentons dans ce numéro, comme dans *Le dossier* et *Les pratiques à notre image*, on note deux discours importants. D'une part, on recommande aux personnes âgées de s'engager dans des projets sociaux et communautaires, comme dans les organismes sociaux ou de santé qui servent les personnes âgées. On leur demande de prendre la parole et de s'impliquer hardiment dans la mise sur pied de ces services. D'autre part, il s'agit de prise en charge. Dans le contexte de désengagement des gouvernements canadien, ontarien et municipaux, on lance un appel aux personnes aînées, afin qu'elles assument le plus longtemps possible la responsabilité de leur santé et de leur bien-être.

Ces discours ouvrent de vastes perspectives, car la vieillesse n'est plus présentée comme la fin de la vie, mais bien comme porteuse et investie d'un projet de vie : engagement, prise en charge, autonomie, liberté, indépendance, relations intergénérationnelles, etc. Par contre, de tels propos semblent supposer que la santé est à toute épreuve. Or, si la santé fait défaut, il s'ensuit la dépendance. Aussi longtemps que les personnes âgées sont en bonne santé, elles peuvent s'engager dans des projets à plus ou moins long terme. Mais une santé défaillante devient-elle synonyme de culpabilisation? Punira-t-on les gens âgés ou malades, comme on s'acharne à l'heure actuelle à appauvrir celles et ceux qui se trouvent déjà au-dessous du seuil de la pauvreté?

Au cours de l'entrevue, Madame Louise Plouffe, qui répond aux questions de Marie-Luce Garceau, esquisse une vue d'ensemble du vieillissement dans la société canadienne, et nous fait bénéficier de son expérience professionnelle et de sa profonde

connaissance de la question. Elle aborde la plupart des grandes questions soulevées à notre époque, et décrit clairement les données des problèmes et quelques-unes des solutions proposées.

Les trois articles du *dossier* couvrent des aspects très différents du fait de vieillir à l'aube de l'an 2000.

Noël Simard aborde les questions éthiques et morales qui se posent à propos des soins aux personnes âgées. Il passe en revue les grands principes directeurs qu'il est trop facile d'oublier, ou du moins de négliger, quand on se laisse embourber dans les multiples détails pratiques et les problèmes causés par les compressions budgétaires. Il est bon de rappeler que la dignité, l'égalité, le consentement éclairé c'est à dire la liberté, ainsi que l'épanouissement de ses dons et capacités, restent des valeurs qui demeurent à la base de l'existence humaine, du début à la fin de la vie.

Marie-Luce Garceau analyse le bénévolat, en particulier celui des femmes de 45 à 64 ans, c'est-à-dire celles qui atteindront bientôt la dernière étape de leur existence, la plupart après avoir élevé des enfants et certaines après avoir participé un certain nombre d'années au marché du travail. Le bénévolat, que certains auraient tendance à adopter comme une solution pratique face aux difficultés financières éprouvées par de nombreux programmes, est en réalité un instrument de valorisation pour celles et ceux qui le pratiquent.

Lise Ladouceur nous fait découvrir un aspect peu étudié de la population vieillissante, celui de la différence causée par le fait d'être minoritaire, que l'on soit francophone ou que l'on appartienne à une minorité ethnique, que l'on soit âgé ou que l'on soit femme. Ces différences ne s'estompent pas avec l'âge, et les intervenantes et intervenants doivent en prendre conscience avant d'aider les personnes dont ils s'occupent à surmonter ce type de difficulté.

Les pratiques à notre image présentent également une grande variété de points de vue, tous pertinents et complémentaires. La théorie du don, qui sous-tend l'étude de l'aide informelle auprès

des personnes âgées, par Linda Ladouceur, rejoint en quelque sorte certaines conclusions se rapportant au bénévolat.

Les centres de jour sont des lieux propices à l'observation et à l'expérimentation à petite échelle. C'est ce que décrit Andrée Fauteux dans une étude de santé globale au Centre Guigues d'Ottawa, tandis que François Gravelle et ses collègues étudient la qualité de vie des personnes âgées fréquentant un autre centre de jour de la région d'Ottawa. Dans les deux cas, il s'agit surtout de la santé, dans une optique de prise en charge active par les intéressés.

Manon Lemonde et Johanne Pomerleau se posent des questions d'actualité face aux restrictions actuelles des budgets consacrés aux organismes socio-sanitaires, et considèrent certaines solutions innovatrices. Leurs préoccupations rejoignent celles d'un grand nombre d'intervenantes et intervenants qui se demandent si les répercussions probables des coupures budgétaires dans les services ont été sérieusement envisagées par les gouvernants.

La rubrique *Aux quatre coins* permet elle aussi de constater la variété des activités, reliées par le même fil conducteur : aménager au mieux les structures sociales, sanitaires, culturelles permettant aux personnes âgées de plus en plus nombreuses dans la communauté de vivre chez soi, de se maintenir en bonne santé physique et mentale, de s'instruire. Dans l'ensemble, ces diverses applications montrent ce qu'il est possible de faire lorsqu'on est confronté à des problèmes analogues dans la province tout entière.

Ce numéro de *Reflets*, en traitant d'un sujet d'actualité encore peu exploré, sera, espérons-nous, une source d'information et une inspiration pour toutes celles et tous ceux qui, d'un bout à l'autre de la province et dans le reste du pays, consacrent leur énergie à améliorer les conditions de vie de la population, en particulier de la population âgée.